

(Extrait du Pays Malouin - édition du 26 juin 2008 au 2 juillet 2008)



### **Patrimoine** Le fonds d'archives inédites vendu à un mécène **Le trésor malouin rentre au bercail**

L'important fonds d'archives entreposé dans l'arrière-boutique d'un libraire périgourdin, ne sera ni éparpillé, ni vendu en pièces détachées. Un mécène, passionné de documents anciens, a mis le porte-monnaie et déboursé 15 000 euros pour le faire rapatrier à St-Malo.

Il y a quinze jours, deux Malouins, férus d'histoire et de généalogie, lançaient dans nos colonnes un énième appel à mécènes (lire notre édition du 12 juin). Objectif : sauver un important fonds d'archives entreposé dans l'arrière-boutique d'un libraire périgourdin. Un vrai trésor qualifié « *d'exceptionnel, homogène et inédit* » par les spécialistes qui l'ont approché. Imaginez un peu 3 500 pièces manuscrites sur papier et parchemin. Soit plus de 20 000 pages au total se rapportant à la région de Saint-Malo entre 1448 et 1792.

Un pan de notre histoire qui, avec les aléas du temps, a fait un long voyage pour atterrir en Dordogne. Entassé dans deux malles du XIXe siècle et une malle Vuiton, il dormait depuis six ans dans l'arrière-boutique du libraire.

Mis en vente 20 000 euros par son nouveau 'propriétaire' périgourdin, les Malouins Marc Bély et Guy Nicolas craignaient que ce fonds « *ne soit éparpillé et vendu en 'pièces détachées'* ». Alors nos passionnés ont contacté quelques riches industriels malouins. En vain. Personne ne semblait se soucier du devenir de cet ensemble très rare. Du moins jusqu'à la semaine dernière.

#### **Au nom des corsaires**

Une radio nationale a relayé sur ses ondes l'article paru dans nos colonnes. L'histoire de ce fonds perdu a ému. Un peu partout, d'éventuels mécènes s'y sont intéressés. L'un d'eux n'a pas hésité bien longtemps à mettre la main au porte-monnaie pour déboursé les 15 000 finalement réclamés.

Il s'appelle Philippe Frotier de Bagneux. Réside à Thouary (78) et n'a de Malouin que ses lointains ancêtres corsaires. Mais l'homme est un amoureux du vieux papier. Un archiviste averti, ancien élève de la célèbre école nationale des Chartes qui forme les conservateurs du patrimoine écrit. « *Un fonds extraordinaire comme celui-là ne pouvait pas disparaître* », raconte-t-il en toute modestie. « *Je me bats depuis 29 ans pour que les archives privées ne soient pas éparpillées. Et comme je pouvais me le permettre, j'ai acquis ce don au nom des corsaires malouins* ».

Un vrai mécène, on vous dit, qui souhaite seulement « *que ces archives soient, numérisées* » pour continuer à affronter les affres du temps. Il aura aussi le 'privilège' de voir ce fonds d'exception porter son nom. Un fonds qui devrait être très prochainement rapatrié au bercail. Pour certainement reposer ensuite aux archives municipales.

Samuel SAUNEUF

**Liste des documents provenant des archives de la Villegille et achetés par M. Philippe de Bagneux et mis à la disposition de l'ADCC ( seront consultables aux Archives Municipales de Saint-Malo après leurs numérisation )**

*(Liste établie par le vendeur, Librairie MILLESCAMPS, à Périgueux)*

**Environ 3500 pièces (+ de 20.000 pages) manuscrites sur parchemin et sur papier entre 1448 et 1792,** concernant les propriétés appartenant aux NOUAIL de la VILLEGILLE, seigneurs Des Landes, du Fougeray, etc..

Le tout dans **deux malles XIX°: 70 x 53 x 35 cm. et une malle Vu itton (vers 1890) 100 x 53 x 33 cm.**

Ce fond contient les **titres et actes des propriétés** appartenant, à la veille de la Révolution française, à Jean-François Nouail de la Villegille, lieutenant de M.M. les Maréchaux de France et propriétaire dans la paroisse de Saint-Méloir des Ondes, diocèse de Saint-Malo, des terres et seigneuries de la Villegille et des Landes, du fief de la Chesnais au Bouteiller et du fief de la Villebague en Blessin.

La Villegille consiste dans le manoir, chapelle, moulin parc, bois, terres et autres domaines nobles. Le manoir et les terres ont été acquis par la famille de J.F. Nouail par contrat du 31 juillet 1618 avec René Le Bouteiller, seigneur des Landes. Erigée en seigneurie par lettres patentes en 1787.

Celle des Landes consiste dans les ruines de l'ancien chateau entourées des douves, colombier, parcs, bois, etc.. et autres domaines nobles ; ainsi qu'une chapelle prohibitive dans l'église paroissiale. La seigneurie des Landes est composée des fiefs suivants : Fief des Deniers et Froments, de la Fabrice, de la Villegautier, du Bourg de la Lignerie, de la Roche, de Terrelaboet, des Grandes Fontaines et le fief de Paramé (ce dernier relevant de la paroisse de Paramé). De même de cette seigneurie, dépendent 2 foires : l'une le 22 juillet près de la chapelle de la Madeleine, l'autre le 16 novembre au bourg du Petit Paramé.

Notre ensemble comprend **une vingtaine de pièces du XV° siècle** :Aveu de Thomas BARDOUL, sieur de La Bardoulay. **1448**, Aveu de Jehan REGNAUD seigneur de Vausalmon. **1449**, Tenu et aveu de Jan de SAINT PERE au village de la Limonay. **1449-1452**, Aveu de Pierre BATTE. **1463**, Transaction passée le 10 septembre **1498** entre Jehan de Rieux, marquis de Chateauneuf et Jehan Le Bouteiller seigneur de Mauperthuis et des Landes pour la transmutation des droits de coutume de la foire qui se tient le jour de la Ste Madeleine à St-Méloir. rouleau de parchemin 265 x 33 cm. , etc...

Des **contrats de Ventes** couvrant plusieurs « baillages » à la fois : Aveu de Jean LEVEQUE et Barthemie de SAINT-PERE, sieur et dame de St-JEAN, 1507, village de Limonay (pièce de parchemin, sceau de cire). - Contrat d'échange entre Messire Jehan LE BOUTEILLER, seigneur des LANDES et Nicolas JOCET sieur de La MOTTE GIVANT, sur le clos Baussein relevant de Chateauneuf, 18 Mai 1576. - Contrat de vente d'une partie des terres et métairies de La Ville Gilles par Jacques GOUYON baron de MARCE, à Guillaume des HUPRIES, 13 Juillet 1618. - Contrat de vente du Clos des Masses et du moulin par Françoise et René LE BOUTEILLER, seigneur Des LANDES à Guillaume des HUPRIES, 17 septembre 1618. - Contrat de vente du Clos Baussein par Michele du VAL à Guillaume des HUPRIES, 17 Novembre 1618. - Contrat de vente du Clos des Masses par Gillette PHELIPOT à Françoise GAILLARD, dame des HUPRIES, 11 Mai 1661. - Partage, prisage et lotissement des maisons, terres, ... de Joséphine GUILLOT, veuve de Nicolas HEURTAUT, in-4 de 26 ff. de parchemin, 11 décembre 1663. - Partage en forme de transaction de la terre de La Villegille. 22 septembre 1705. - Contrats de vente du fief de La Chesnaye. Aveu rendu par Françoise GAILLARD veuve de Guillaume EON sieur des HUPRIES et de La VILLEGILLE, le 24 juillet 1627. Vente par Jean de BRECHAUD seigneur du PLESSIS de MAURON à Jacques TRUBLET, le 13 Juin 1633. Du droit de moyenne justice, par Jacques TRUBLET, le 31 octobre 1679. Plus de 60 pièces (partages, successions, lettres datées pour la plupart de 1758, etc ...) concernant Hélène LESQUEN, demoiselle De LARGENTAY et papiers s'y afférant de Jean TRUBLET sieur de La Ville Houx (1670), Jean-Baptiste POREE sieur du Breuil,

Nicolas HEURTAULT sieur de La Villejan (1639), etc...

- Baillage des deniers et froments. Seigneurie des Landes. 740 pièces de 1449 à 1786, dont Titres concernant l'afféagement du moulin des Landes Jan de SAINT-PERE au village de la Limonnais, Amaury de LA MOTTE, Laurence BEAUBOIS, Pierre BATTE, BASLE, etc...

- Baillage de La Fabrice. 436 pièces de 1555 à 1785. On y relève les noms de BASLE, GUICHARD, HERAUT de LA MOTTE, LORAUX de BLESSEIN, GENU, MOUEL, LE BRETON, TRUBLET, JAMET, Briand Des LANDES, GIQUEL, DU TERTRE, etc... 21 pièces concernent un procès par le chevalier de LA VILLEGILLE contre JAMET, prêtre, au sujet de l'acquisition de la métairie de La Madeleine, paroisse de Saint-Mélor. (1711-1762).

- Baillage de La Villegaultier. 39 pièces de 1524 à 1761, dont aveu de Rolland GUINON 1524 ; acquis par Charlotte BASLE dame de JOLIFF, 1592. Extrait du partage, seigneurie des Landes, baillage de la Villegaultier et Terrelaboet, 1732 ; Aveu de Jan CORMIER 1761, etc...

- Baillage du Bourg de La Lignerie. 327 pièces. 1448 - 1785. Thomas BARDOUL, JOLIFF, Gilles LANDRI, Olivier LE MARCHAND, Charles TRUBLET, Etienne LE BRETON, MAILLEBOIS, Aubigni PIOCHE, COEURET, POINTEL sieur de La Villejan, etc...

- Baillage de La Roche. 33 pièces de 1630 à 1768, dont contrats d'acquis par Henry GOUMELLE, 1643 ; Marie SANSON et Joseph BOUDOUIN, 1741 ; etc...

- Baillage de Terlabouët. 130 pièces de 1549 à 1776.

Près de Cancale, Terrelaboët, l'ancien manoir de la Drouennière où se déroula l'enfance de Surcouf C'est une maison modeste dont les lucarnes attirent l'attention. Elle dut être construite par les Brogier au XVIII<sup>e</sup> siècle. Un cadran solaire orne la façade.

On y relève les noms de BASLE, COLLET, HAMON, POIRER, de la BOUEXIERE, TRUBLET, JOLIFF, SOLIER, SANSON, L'EPAGNEUL, ROUILLE, LE DIEU, etc...

- Baillage des Grandes Fontaines. 1549 à 1784. 93 pièces. MACE, BASLE, BARDOUL, HERVY, etc...

- Baillage de Paramé. 258 pièces. 1449 à 1782. Jehan REGNAUD, GERVAIS sieur de LA GODELLE, BLANCHARD, Richard BARBE, TREHOUDARD, EON, Jean POULLET, etc...

- Baillage de La Chesnaie au Bouteiller (La Motte Rouxel). Acquis par J.F. Nouail le 15 mars 1773. 49 pièces. Parmi elles, vente par les enfants de François MAHE de la BOURDONNAIS à Laurent-François sieur du FOUGERAY, d'une maison de port, jardin et 3 sillons de terre au village de Limonay, en 1778. GARNIER, GIRARD, BOUSNEL, PELE, DELORME VILEDOLE, SORET, etc...

- Seigneurie et baillage de La Ballue. Acquis par J.F. Nouail le 2 Mars 1774 (Cette malouinière à la sortie de St Servan, « reçut le dernier soupir de Mme Chateaubriand, mère de l'écrivain »). 282 pièces de 1554 - 1767, dont Aveu rendu à la seigneurie du Marquisat de Chateaufort le 18 juillet 1729 par François-Auguste MAGON, sieur de la Lande de la maison et terres de la métairie de Carlais, la masse de moulin à vent de Verdières, le fief de Pont-Benoit, le fief de La Balue et la masse de moulin à vent de la Balue, in-folio de 90 ff.. Jean GAULARD sieur de La THISARDIERE, Michel LAMBARE sieur de La Tourmelais, Roland BASLE, Pierre JAMET, Pierre SANSON, Thomas POULAIN, MACE, L'EPAGNEUL, HERVY, etc.. parmi ces documents : Vente judiciaire des divers héritage de Michel JOURDAN et Claude COSTARD relevant des seigneuries des Landes et de La Ballue. 1670, 92 ff. parchemin in-4.

- Baillage de Pont Benoist. Acquis par J.F. Nouail le 9 février 1776. Environ 200 pièces, dont le Registre où sont insérées plusieurs tenues 1594-1609 cahier de 45 ff., couv. de parchemin ;

- Baillage de la Villebague en Blessin. Acquis par J.F. Nouail le 29 août 1781. 305 pièces dont Partage de la maison principale, rangée de maisons, chapelle, jardins, vergers, colombiers, terres du Blessin : succession de Henri LAURENT, 1571-1574, Divers titres lors de l'acquisition par Nouail.

- Baillage de la Hauteville. Acquis par J.F. Nouail le 30 Mai 1787, acquité le 23 juillet 1788 à Nicolas de La Portbaré. Rôles, états, aveux, contrats etc.. comprenant maisons, étables, terres,

moulin à vent (moulin de la Jemmay). Ce baillage dépendait de la seigneurie de la Coudre.

Clef et application des titres, Table alphabétique des noms de propriétaires, Plan, titres divers.

-Foires de La Madeleine et du Petit Paramé. 39 pièces, la plupart sur parchemin, dont Aveu de 1478 du baillage de la Ville-Poulet des droits de coutume levés sur les marchands à la foire de la Madeleine ; Aveu de 1480 idem, Sentence des Prélats-Généraux de Rennes du 15 mars 1497, qui maintient concurremment tous les actes de juridiction par les seign. de Chateauneuf et des Landes à la foire ;

- Extrait judiciaire de la Cour de Rennes le 6 février 1498 entre les seigneurs de Chateauneuf et des Landes référé dans l'Arrêt portant confirmation du droit de Haute Justice à la seigneurie des Landes ; Rouleau de parchemin de 265 x 33 cm du 10 février 1498 ; Information et procès verbal sur un voleur et un vol à la foire de la Madeleine du 22 juillet 1542, Acte d'afféagement de la moitié du droit de coutume fait par Etienne-Auguste Baude, marquis de Chateauneuf à Nicolas Nouail de la Villegille le 30 mars 1757; etc...

- Les comptes des Nouail De La Villegille, correspondances, etc..., lors de leur émigration en Angleterre 35 pièces datées de Londres 1795 - 1796 : Comptes de SEPTAN pour négoce avec les Antilles (prises d'intérêts, etc.) Mouvance de la métairie de la Grand Roche,

**L'ensemble de ces pièces, Aveux, testaments, ventes, partages, acquis, tenues, etc... sont classées par Baillages et par liasses.** Ce classement date du XIX<sup>e</sup> siècle. La logique et l'enchevêtrement du classement des pièces ne nous est pas vraiment apparu. Quoi qu'il en soit, ce classement aussi embrouillé soit-il nous a permis d'inventorier les divers fiefs ou baillages.

**Ces documents représentent une formidable source pour l'histoire foncière des environs de Saint-Malo, et de précieuses données pour toutes les recherches généalogiques concernant les familles originaires de ce qui est devenu l'arrondissement de Saint-Malo.**

Dans le Clos Poulet historique, un second clos, plus intimement malouin, débutait le long de la ligne de chemin de fer actuelle et encerclait presque les villages de Saint-Méloir, Cancale, Saint-Coulomb, Paramé qui formaient alors la campagne de prédilection des corsaires et armateurs malouins. Cette campagne se couvrit du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle d'une infinité de manoirs et de gentilhommières.

Ces domaines étaient le siège de seigneuries, baillages, juridictions. Tout était hiérarchisé mais aussi terriblement enchevêtré car l'action féodale s'exerçait presque toujours sur des pièces isolées, conséquence de partages successifs remontant souvent à des époques fort reculées.

« Les aveux, ou dénombremments les plus anciens (concernant l'arrondissement de Saint-Malo), du moins ceux qui nous restent, ne remontent guère au delà du XVI<sup>e</sup> siècle. Il semble qu'un voile impénétrable cache tout ce qui est antérieur. » H. Magon de La Giclais. L'aveu était la reconnaissance que le vassal donnait à son seigneur de fief pour raison des terres qu'il tenait de lui. **Les archives que nous proposons n'ont jamais été utilisées pour une publication.**

**Ensemble exceptionnel, homogène, inédit. Peu de fonds d'archives peuvent se vanter d'avoir un ensemble aussi complet.**

Les pièces manquantes (détruites aux cours des siècles, ou disparues lors d'un déménagement vers 1970, où elles se trouvaient depuis le XIX<sup>e</sup> siècle) représentent une quantité relativement faible.

---